

ÉLOGE

DE

M. LE MARQUIS DE LA GALISSONNIÈRE.

ROLLAND-MICHEL BARRIN, Chevalier, Marquis de la Galissonnière, Lieutenant général des armées navales, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Directeur du dépôt des Journaux, Plans & Cartes de la Marine, naquit à Rochefort, le 11 novembre 1693, de Rolland Barrin, Marquis de la Galissonnière, & de Catherine Bégon, fille de Michel Bégon, Intendant de la Rochelle & de Rochefort, & sœur de Scipion-Jérôme Bégon, dernier Evêque de Toul.

Les ancêtres de M. de la Galissonnière, quoiqu'établis depuis plus de deux cents ans en Bretagne, étoient cependant originaires du Bourbonnois; ils avoient toujours été attachés aux Princes de la maison de Bourbon, & avoient rempli auprès d'eux les principales charges. Le dernier de ceux-ci fut tué au sac de Rome à côté du Connétable de Bourbon.

Depuis leur établissement en Bretagne, ils n'ont cessé d'y remplir les postes les plus importants de l'épée & de la robe, & de s'y distinguer par leur zèle pour le service de nos Rois; l'un d'eux Président au Parlement de Bretagne en 1571, eut ses terres ravagées & ses maisons détruites par le Duc de Mercœur, dont sa fidélité pour le Roi Henri III lui avoit attiré la haine. Il n'y perdoit que du côté de l'intérêt, ces ruines étoient le plus beau monument que le Duc de Mercœur eût pu ériger à la gloire du Président dont il vouloit se venger.

L'aïeul de M. de la Galissonnière avoit été successivement Intendant de trois provinces, Avocat général au Grand-Conseil, & enfin Conseiller d'État; son père, d'abord Chevalier de Malte, s'étoit trouvé sur les galères de la Religion au fameux siège de Candie, d'où ayant passé dans la marine de France & commandé différentes fois, avec distinction, en escadre & en corps d'armée, il parvint par ses services au grade de Chef

d'escadre & au commandement de la marine à Rochefort, & se retira avec des provisions de Lieutenant général & des pensions sur l'Ordre de Saint-Louis & sur la marine. Il est des familles heureusement privilégiées de la Nature, où le mérite semble être aussi héréditaire que le nom.

M. de la Galiffonière ne dérogea point à ce précieux privilège: il fit ses premières études à Paris au collège de Beauvais & sous les yeux du célèbre M. Rollin qui en étoit alors Principal; celui-ci charmé de l'application & des talens de son élève, prit bien-tôt pour lui un vif attachement qu'il a conservé jusqu'à sa mort. L'amitié d'un homme si éclairé est trop précieuse pour la passer sous silence dans l'éloge de celui qui a mérité d'en être l'objet; elle prouve également la droiture de son esprit & celle de son cœur.

Le jeune la Galiffonière puisa d'abord dans l'étude des Mathématiques les principes de toutes les Sciences nécessaires à quiconque veut devenir excellent Officier de marine; il y joignit toutes les autres connoissances & tous les exercices qui peuvent convenir à un homme de guerre: muni de ces secours, il entra à l'âge de dix-sept ans dans le service comme Garde de la marine, & servit en cette qualité sur le vaisseau le *Héros*; dès 1712 il fut fait Enseigne de vaisseau, & employé en 1716 sur le vaisseau le *François*, en 1722 sur le *Dromadaire*, & en 1723 & 1724 sur l'*Éclatant*.

Deux ans s'étoient à peine écoulés, qu'il fut fait successivement, & à très-peu de temps l'un de l'autre, Aide-major de la marine à Brest & Lieutenant de vaisseau, élévation rapide à laquelle la faveur n'avoit cependant aucune part; il ne savoit solliciter la récompense de ses services, qu'en s'efforçant d'en rendre de plus grands. Il eut, en 1733 & 1734, le commandement du *Dromadaire*, & en 1737, celui du *Héros* destiné pour le Canada.

L'année 1738 fut marquée par deux promotions consécutives; il fut, en moins de six semaines, fait Capitaine de vaisseau & Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis. En 1740, il fut employé en second sur le vaisseau l'*Espérance*, sous les ordres

de M. de Gabaret, Chef d'escadre, chargé de conduire notre Ambassadeur à Constantinople. En 1741, il eut le commandement du vaisseau le *Tigre* dans l'escadre de M. de Court. En 1744, il monta la *Gloire* dans l'escadre de M. de Roquefeuille, & ensuite dans celle de M. de Rochambeau; il combattit une frégate angloise avec avantage, & fit quatre prises. Il étoit certainement bien en droit de se reposer après une campagne si heureuse, mais la saison n'étant pas encore fort avancée, il prit le commandement du vaisseau le *Saint-Michel* de soixante-quatre canons, dans l'escadre de M. d'Estourmel. Il croyoit, comme César, n'avoir rien fait dès qu'il pouvoit faire quelque chose de plus. Il fut fait, l'année suivante, Commissaire général d'Artillerie à Rochefort.

La guerre qui subsistoit alors entre la France & l'Angleterre, fit qu'on destina deux vaisseaux, le *Juste* & le *Sérieux*, à escorter la flotte que la Compagnie des Indes faisoit partir. M. de la Galiffonière fut chargé de cette importante commission, il devoit convoier cette flotte jusque dans l'Inde, & en ramener celle qui revenoit en Europe. Au bout de quelques jours de navigation, il rencontra le *Nottingham* & le *Sunderland*, vaisseaux anglois de soixante canons chacun, accompagnés d'un senau & d'un brigantin; il n'hésita pas à leur donner chasse, & après avoir tiré en passant quelques bordées au Commandant, il prit le brigantin & l'amarina à la vûe des deux vaisseaux ennemis. Il auroit bien souhaité de continuer le combat, mais il fut obligé de le cesser & de forcer de voiles pour rejoindre sa flotte, qu'il commençoit à perdre de vûe. Il se trouva que le brigantin, qu'il avoit pris, en faisoit partie; & que, s'en étant écarté, il étoit tombé entre les mains des ennemis. Suivant les loix de la marine, ce bâtiment trouvé en leur pouvoir devoit être regardé comme une prise faite sur eux; mais M. de la Galiffonière n'eut garde d'insister sur ce droit, il avoit sacrifié à la sûreté de la flotte l'honneur de combattre l'ennemi. Il sacrifia son intérêt au bien de la nation, en rendant à la Compagnie des Indes le brigantin & toute sa cargaison. Le reste de la traversée fut heureux, & M. de la Galiffonière

n'y eut d'autre aventure que de donner chasse à un vaisseau ennemi & de prendre un senau anglois qu'il brûla.

Au retour de cette campagne, il apprit que M. le Comte de Maurepas, alors Ministre de la Marine, prenoit des mesures pour lui faire tomber le meilleur-gouvernement général de Colonies dont il pût disposer. Cet arrangement, tout juste qu'il étoit, ne pût convenir à M. de la Galiffonière; ce n'étoit pas la récompense de ses services qu'il desiroit, mais l'occasion d'en rendre de plus considérables. Il fit représenter à ce Ministre que son inclination le portoit plutôt à commander des vaisseaux qu'à être Gouverneur, & qu'il desiroit ne faire son chemin dans la Marine que par cette voie. Ce procédé généreux fut senti comme il le devoit être; M. de la Galiffonière fut nommé pour commander le *Monarque*, de soixante-quatorze canons, mais il ne fut pas long-temps libre de suivre son goût, & sa destination fut presque aussi-tôt changée.

M. de la Jonquière, qui avoit été nommé Gouverneur général du Canada, fut pris par les ennemis en se rendant à son gouvernement. M. de Maurepas écrivit à M. de la Galiffonière que le service du Roi exigeoit qu'il y allât pour le remplacer. Il obéit sans murmurer; le même motif qui lui avoit fait refuser le gouvernement qu'on lui offroit, lui fit accepter celui-ci, en exigeant seulement d'être rappelé à la paix. Il remplit ce poste comme s'il n'avoit jamais été occupé que de cet objet, & le succès que nos armes eurent ensuite dans cette partie du monde, est le fruit de l'ordre qu'il y avoit établi.

Cet ordre n'avoit besoin que d'être entretenu, aussi manda-t-il bien-tôt qu'on pouvoit être tranquille sur cette Colonie; en effet, non seulement il mit les ennemis hors d'état de rien entreprendre, mais il les tint eux-mêmes sur la défensive, & les harcela tellement qu'il leur fit desirer la paix.

Il ne se contentoit pas de remplir le devoir d'un bon Gouverneur en mettant la Colonie à l'abri des insultes de l'ennemi, il en exerçoit encore une autre fonction aussi importante, & de laquelle personne n'étoit plus en état que lui de se bien acquitter; l'universalité de ses connoissances, & , pour tout dire

aussi, son zèle & la bonté de son cœur lui fournissoient sans cesse de nouveaux moyens de rendre la Colonie florissante & utile au Royaume, & de procurer mille avantages aux habitants. Les citoyens les plus obscurs & les plus petits étoient chers à son cœur véritablement humain, & rien de ce qui pouvoit contribuer à leur bien-être ne lui étoit indifférent; aussi pouvons-nous assurer qu'il s'étoit acquis l'estime & l'amitié de tous les Canadiens, même des Sauvages, & qu'il réussit également à faire aimer la domination du Roi à ses sujets, à faire desirer son alliance aux nations voisines, & à faire respecter ses armes par les ennemis.

M. de la Galiffonière possédoit souverainement la précieuse qualité d'aimer & de rechercher avec ardeur tout ce qui pouvoit intéresser le bien de la société; la plupart des navigateurs qui abordent dans des isles désertes ne songent qu'à en tirer ce qui peut leur être utile sans y rien ménager, ne pensant pas qu'eux-mêmes ou d'autres voyageurs peuvent se retrouver dans le même cas. Il n'en usoit pas de la même manière, il avoit soin d'y semer des graines, d'y planter des arbres fruitiers, & d'y laisser des animaux qu'il embarquoit à ce dessein.

Un autre soin de M. de la Galiffonière étoit de recueillir, par-tout où il se trouvoit, tout ce qui pouvoit fournir matière aux recherches des Naturalistes & des Physiciens. Nos Histoires font mention d'un grand nombre de pièces curieuses qu'il a envoyées à l'Académie, & de plusieurs vûes qu'il a données sur des articles importants.

La paix mit fin au Gouvernement de M. de la Galiffonière, comme il l'avoit souhaité, & il repassa en France en 1749, mais ce ne fut que pour être employé à des travaux d'un autre genre. A peine fut-il élevé au rang de Chef-d'escadre, que le Roi le nomma, en 1750, avec M. de Silhouette, pour régler, avec les Commissaires anglois, les limites du Canada: les Mémoires qui ont été publiés sur cet article font voir combien M. de la Galiffonière avoit rassemblé de connoissances pendant le temps de son Gouvernement, & avec quelle précision il savoit les mettre en œuvre.

Dès le mois de Décembre 1749, il avoit été mis à la tête du Dépôt des Plans, Cartes & Journaux de la Marine, à la place de M. le Marquis d'Albert. On ne peut imaginer avec quel zèle il remplit les fonctions de ce nouveau ministère: une longue expérience lui avoit appris combien il étoit essentiel au bien du service que les Officiers de la Marine fussent Astronomes jusqu'à un certain point; c'en fut assez pour le déterminer à solliciter des ordres qui missent à portée d'acquérir ces connoissances, si utiles & si négligées, ceux qui paroissent y avoir des dispositions; & comme dès 1747 M. de Chabert, animé du même zèle, avoit prévenu ses vûes par l'étude qu'il avoit faite de l'Astronomie & par l'exercice qu'il avoit acquis dans les Observations, M. de la Galiffonière se hâta de demander qu'il fût muni d'instrumens & qu'il fût au plus tôt envoyé sur les côtes du Canada, pour exécuter le projet approuvé par M. de Maurepas depuis 1748, que cet Officier avoit formé, en s'occupant au Dépôt, des moyens de corriger les défauts énormes des Cartes de ces côtes.

Il contribua de tout son pouvoir à ce voyage & aux autres de M. de Chabert, de même qu'à ceux que fit ensuite M. de Bory; il facilita celui de M. l'abbé de la Caille; en un mot il ne négligea rien de tout ce qui pouvoit opérer le bien de cette partie de la Marine; & les secours qu'il procura à ceux qui, par ses soins, devinrent en état d'y travailler, ont valu au Dépôt la détermination d'un très-grand nombre de points, entre lesquels il y en a plusieurs qui sont de la plus grande importance.

Il fût que M. de l'Isle, de cette Académie, avoit formé une nombreuse collection d'Observations astronomiques & géographiques, de Cartes, de Journaux & d'un grand nombre d'autres pièces intéressantes; il ne négligea rien pour engager le Ministère à joindre cette collection au dépôt; & non seulement le Roi fit l'acquisition de ce Recueil en 1754, mais il attacha encore au Dépôt celui qui l'avoit formé & qui étoit plus à portée que personne d'en faire usage.

Une si grande variété de connoissances & le digne emploi qu'il en savoit faire, ne pouvoient que le faire désirer parmi nous;

nous ; il y obtint , le 3 Mai 1752, la place d'Associé-Libre, vacante par la mort de M. Chicoyneau. Il avoit été nommé la même année Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis.

En 1754, M. de la Galiffonière fut choisi, comme l'un des plus habiles Généraux, pour former des Officiers & des Gardes de la Marine dans l'exercice des évolutions navales : on en fit embarquer le plus qu'il fut possible dans trois vaisseaux & six frégates, qui sortirent exprès des trois principaux ports & qui se joignirent à Cadix. Ils formèrent une petite escadre, dont cependant le nombre de neuf bâtimens est suffisant pour exécuter toutes sortes d'évolutions : elle manoeuvra pendant trois mois, & chacun retourna ensuite dans son port ; le Général, avec la satisfaction de voir ses Élèves en état de le seconder pour le maintien des différens ordres de marche & de bataille dans tous les mouvemens qu'une armée peut faire pour disputer ou conserver des avantages sur l'ennemi ; & chaque Officier convaincu par ces utiles expériences, de la nécessité, pour tout membre de la Marine royale, d'avoir une parfaite connoissance de la Tactique navale & des signaux, & que l'art de manoeuvrer un vaisseau consiste vraiment dans ce haut degré de perfection & de finesse, avec lequel le possède chaque Capitaine de vaisseau qui prend & garde bien son poste dans la ligne, & nullement, comme le croient beaucoup de gens mal instruits, dans la manière dont l'exerce un Capitaine marchand réputé habile, même un bon corsaire. La Navigation ordinaire ne leur donne occasion d'acquérir que la pratique des premiers élémens de cet Art ; s'il s'en trouve qui en aient des connoissances plus étendues, ils les doivent à leur application pendant les campagnes qu'ils ont été obligés de faire sur les vaisseaux du Roi pour obtenir leurs lettres de Capitaines.

La guerre s'étant allumée, l'année dernière *, entre la France & l'Angleterre, le Roi nomma M. de la Galiffonière Lieutenant général & lui donna le commandement d'une escadre de douze vaisseaux pour protéger le siège de Mahon & empêcher qu'on ne jetât par mer aucun secours dans la place. Toute l'Europe a sù de quelle manière il s'acquitta de cette importante commission ; que ses bonnes dispositions pour la descente qui

Hist. 1756.

se fit devant *Ciudadella*, la rendirent facile & heureuse, & que le combat qu'il livra à l'Escadre angloise, commandée par l'Amiral Byng, influa considérablement sur la prise de la Place.

Dès le 17 Mai, la frégate la *Gracieuse*, qui croisoit sur Majorque, avoit découvert cette escadre, composée de treize vaisseaux, dont un à trois ponts; le 18 elle donna avis de son approche à M. de la Galiffonière, qui fit mettre sur le champ la sienne en bataille & alla à la rencontre de l'ennemi. Le 19, les escadres furent en présence; & par ses excellentes manœuvres, M. de la Galiffonière étoit parvenu, le 20 au matin, à gagner le vent sur les Anglois, qu'il alloit attaquer avec cet avantage, lorsque tout-à-coup le vent changea en faveur des ennemis. M. de la Galiffonière prit alors le parti de les attendre, & de se contenter du bel ordre dans lequel sa ligne étoit formée & serrée; fruit de son habileté & de celle des Capitaines de son escadre. Le combat s'engagea, les ennemis furent battus & forcés de se retirer.

Il étoit plus que probable que s'il les avoit poursuivis, il se feroit rendu maître de quelques-uns de leurs vaisseaux qui avoient été deseparés, mais il n'oublia pas que son principal objet étoit d'empêcher que la Place assiégée ne fût secourue, & il aima mieux laisser échapper l'ennemi que de quitter un poste dont il sentoit toute l'importance. Ce n'étoit pas sa propre gloire qui le touchoit le plus sensiblement, c'étoit le bien de la nation: il n'y perdoit rien cependant, du moins aux yeux de ceux qui savent penser. La gloire attachée aux titres de sujet fidèle & de bon citoyen, peut seule donner le prix aux victoires & aux conquêtes.

Cette action, si glorieuse à M. de la Galiffonière & si avantageuse à la nation, fut la dernière de sa vie: depuis plusieurs années sa santé commençoit à se déranger; & lorsqu'il prit le commandement de l'escadre destinée à l'expédition de Minorque, il étoit très-incommodé d'une érépèle aux jambes; ce mal disparut pendant la campagne, mais l'humeur se jeta au dedans & lui causa une hydropisie. Il cacha son mal tant qu'il put, & prit des palliatifs, dans l'espérance de sortir encore une fois du port, & de donner à son Roi & à sa patrie

de nouvelles preuves de son zèle, mais il n'en eut pas le temps, le mal fit des progrès si rapides, qu'il fut obligé de demander à se démettre du commandement. Il partit pour Paris le 1.^{er} Octobre: il fut obligé de s'arrêter à Aix, où on lui fit la ponction; de-là il vint, non sans peine, à Lyon & se rendit à Moulins, où il eut la satisfaction d'embrasser M.^{me} Barrin des Ruilliers sa sœur, mariée à un de ses parens de nom & d'armes au cinquième degré. Il comptoit passer à Fontainebleau, où la Cour étoit alors, mais en arrivant à Nemours, ses forces lui manquèrent absolument, & il y mourut le 26 Octobre, âgé de près de soixante-trois ans, desquels il avoit passé quarante-six dans la Marine.

Il n'avoit pas attendu jusqu'à ce moment pour mettre ordre à ses affaires, & pour s'acquitter de ce que la religion demande en pareil cas; il avoit profité pour cela du séjour qu'il fit à Aix, & il n'employa le temps qui lui restoit, qu'à témoigner hautement la reconnoissance qu'il avoit des graces que le Roi lui avoit accordées, & à entretenir ceux qui l'accompagnoient, de sa fin prochaine, dont il vit arriver le moment avec toute la tranquillité & toute la fermeté d'un Héros chrétien.

Il l'étoit en effet & l'avoit toujours été; sa jeunesse, aussi peu licentieuse que le reste de sa vie, n'avoit pas même altéré la pureté de ses mœurs; & l'exacte probité qui faisoit le fond de son caractère, ne lui avoit jamais permis de s'écarter des devoirs d'honnête homme & de citoyen. Il étoit naturellement sérieux, mais cependant sa conversation s'animoit pour peu qu'elle fût soutenue, & devenoit enjouée & remplie de traits vifs & saillans que lui fournissoient son propre génie & la lecture des meilleurs Livres, dont il avoit fait une étude rare dans un homme occupé de si bonne heure, & si continuellement, d'autres objets: il haïssoit souverainement le faste, & cette haine avoit sa source dans une extrême modestie, qui lui faisoit craindre toute espèce de louange, & souvent diminuer lui-même le mérite de ses propres actions: il étoit du petit nombre de ceux qui perdroient à écrire eux-mêmes leur histoire. Du reste, doux, affable & modéré, se faisant également aimer & respecter de sa famille & de ceux qui servoient sous ses ordres; ce n'étoit pas qu'il ne fût zélé partisan de la discipline militaire

156 HISTOIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE, &c.
& qu'il ne punit ceux qui la violoient avec une espèce de sévérité, mais cela même rendoit les occasions de punir moins fréquentes, & rien n'égaloit les soins qu'il se donnoit pour garantir ses équipages des dangers que peuvent causer le mal-être & même l'ennui, d'une trop longue navigation. Il embarquoit des livres & des outils de toute espèce, & favoit occuper ses Officiers & ses Matelots, chacun selon sa portée, à mille recherches & mille ouvrages qui, en les préservant de l'ennui, tendoient à perfectionner des objets importans au bien du service. Jamais personne ne fut plus soigneux que lui de veiller à la nourriture de ses équipages & au soulagement de ses malades : dans une rade où une maladie épidémique avoit infecté ses Matelots, il fit établir un hôpital à terre, le fit régir sous ses yeux par ses Chirurgiens & eut la consolation de voir guérir presque tous ses malades, dont il eut certainement perdu la plus grande partie sans ce soin paternel : il ne faisoit à la vérité que pratiquer ce que la Nature dicte à tous les hommes ; mais il est si rare qu'elle se fasse entendre, qu'on ne peut donner trop de louanges à ceux qui écoutent sa voix.

M. de la Galiffonière avoit épousé en 1713, demoiselle Catherine-Antoinette de Lauzon, fille unique de M. de Lauzon, Seigneur de la Gonterie en Poitou. Il n'a point eu d'enfans de ce mariage, & a laissé pour son héritière M.^{me} Barrin des Ruilliers sa sœur, dont nous avons déjà parlé : il prenoit soin des enfans de cette Dame comme s'ils eussent été les siens ; l'aîné, qui porte le nom de la Galiffonière, est Enseigne des vaisseaux du Roi ; le second, qu'on nomme le Chevalier de la Galiffonière, est Garde de la Marine. Il pourvoyoit à l'éducation des derniers, trop jeunes encore pour être placés, laissant également aux uns & aux autres de grands sujets de regret, de reconnoissance & d'émulation.

La place d'Associé-Libre de M. de la Galiffonière a été remplie par M. Bélidor, Colonel d'Infanterie & Chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, déjà depuis quelque temps Summéraire dans cette classe.

